

Référence de la demande : n°2021-00879-051-001

Dénomination du projet : Etude espèce *Zootoca vivipara* SETE Moulis

Bénéficiaires :

- Morgane Bonade, Université de Glasgow
- Kathryn Elmer, Université de Glasgow
- Hans Recknagel
- John Smout, Université de Glasgow
- Olivier Calvez, SETE Moulis
- Olivier Guillaume, SETE Moulis
- Jean Clobert, SETE Moulis

Lieu des opérations : Ariège - SETE Moulis

Espèces protégées concernées : Lézard vivipare – *Zootoca vivipara*

AVIS : Favorable [ X ]

Favorable sous conditions [ ]

Défavorable [ ]

### MOTIVATION ou CONDITIONS

Le lézard vivipare bénéficie d'une littérature importante et nombre de recherches s'appuient sur le caractère adaptatif de l'ovoviparité dans le contexte des modifications climatiques et des changements anthropique vis à vis des habitats de cette (ces?) espèces. L'étude présente se situe dans le contexte de déterminer « les bases génétiques et le développement de ces deux modes de reproduction » alors qu'il a été montré que le croisement produit des intermédiaires F1 hybrides mais que dans la nature il puisse y avoir aussi un isolement reproducteur y compris en sympatrie et aussi que la diversité des populations ait été atteinte par une action conjointe [anthropique - dérive climatique]. (cf. Cornetti, L., et al. 2018. Museum specimens indicate genetic erosion in an endangered lizard, *Amphibia-Reptilia*, 39(3), 347-354. ou 2015 : Genetic and ecological data reveal species boundaries between viviparous and oviparous lizard lineages *Heredity* 115 : 517-526). Ici l'étude porte sur des populations éloignées géographiquement (Alpes autrichiennes-Pyrénées). Et le projet est assumé par une équipe compétente.

Le CSRPN Occitanie souligne l'importance de préserver les populations de cette espèce, **est favorable à ce projet** car le protocole ne provoquera que peu d'incidence sur les populations sources et **demande que soient précisés** dans le dossier :

--- le devenir des différents individus expérimentaux tant les autrichiens que les français, et s'ils sont inclus dans les processus A et B : **si les femelles sont euthanasiées qu'en est il des mâles ?**

--- les **effectifs des populations sources sont-ils connus (ou au moins estimés)** dans les sites de prélèvement ? Cette opération permettra t'elle de la préciser ?

--- le CSRPN demande de préciser si les prélèvements sont tous effectués en 2021 ou seront-ils échelonnés sur plusieurs années?)

– les individus autrichiens non euthanasiés seront-ils rapatriés ?

Le CSRPN constate enfin la nécessité de sérier les demandes en autorisations de capture, de détention et de transport...

### Références complémentaires éventuelles :

Le Csrpn attire aussi l'attention sur la répartition dans les Alpes de l'espèce notamment la structure biogéographique de part et d'autre de la Brenner line qui semble avoir influé sur les recolonisations des biotopes favorables...

Présidence du CSRPN [ ]  
Présidence du GT ERC/DEP [ X ]

Fait le 17 Août 2021

Nom : Michel Bertrand

Signature :



